



2072, rue Gignac, C.P. 580, Shawinigan, (Québec) G9N 6V7

Formulaire

8-2.02 (Entente nationale) Activités étudiantes

8.2.02 D) Les aménagements qui impliquent un dépassement des paramètres de la tâche sont déterminés après entente entre la direction de l'école et l'enseignante ou l'enseignant visé.

Nom de l'enseignant(e) : _____ École : _____

1- Description de l'activité :

2- Décrivez la durée du dépassement et la nature des heures impliquées :

3- Quel est l'arrangement convenu entre l'enseignant et la direction?

Signature de l'enseignant(e)

Signature de la direction

Date

N.B. Vous devez acheminer une copie aux services éducatifs.